

LES VOIX DE LA PAIX NE SE TAIRONT PAS!

DEFENSE DES LIBERTES PUBLIQUES!

Depuis 2017, les gouvernements Macron ont systématisé la criminalisation des mouvements sociaux, écologistes et populaires.

Gilets Jaunes, syndicalistes, militants écologistes, manifestants contre la réforme des retraites sont autant d'exemples de répression policières et judiciaires qui ont essayé de faire taire toute forme de contestation du pouvoir en place.

Des structures indépendantes ou associatives comme l'Observatoire de la Laïcité ou la Ligue des droits de l'Homme ont été dissoutes ou menacées de se voir annuler des subventions pour des raisons politiques.

Au lendemain du 7 octobre et du soutien "inconditionnel" à la riposte d'Israël, un cap a été franchi. Des manifestations de solidarité avec le peuple palestinien ont été interdites, des militants syndicaux, associatifs ou politiques ont été mis en cause pour avoir réclamé le cessez-le-feu à Gaza et dénoncé le risque génocidaire pourtant reconnu par la Cour Internationale de Justice.

Une véritable chasse aux sorcières s'est ouverte. La ministre Aurore Bergé a menacé, en vain, les associations féministes qui ne porteraient pas la voix du gouvernement français complice d'Israël.

Il y a quelques jours, le secrétaire général de l'UD CGT du Nord a été condamné d'un an de prison avec sursis pour apologie du terrorisme au motif avoir dénoncé dans un tract syndical la politique coloniale de l'Etat d'Israël.

Anasse Kazib porte-parole de Révolution Permanente et syndicaliste cheminot fait lui aussi comme d'autres militants de RP l'objet d'une enquête pour apologie du terrorisme pour avoir exprimé publiquement son soutien au peuple palestinien face à au massare opéré par le gouvernement de Netanyahu.

Le NPA est également visé par une enquête révélée par Darmanin sur un plateau télé.

Depuis plusieurs semaines, les militants de La France Insoumise sont empêchés de tenir leurs réunions publiques et conférences pour la paix. Rima Hassan, juriste en droit international et candidate de l'Union Populaire aux élections européennes, fait également l'objet d'une enquête et nous apprenons que la Présidente du groupe

parlementaire LFI-NUPES Mathilde Panot est elle aussi convoquée par la police judiciaire, une première sous la Cinquième République!

Face à cette accumulation scandaleuse d'entraves aux libertés fondamentales de manifestation, de réunion, d'expression, nous, militants de la Paix et défenseurs des libertés publiques, dénonçons ce basculement autoritaire de Macron et de son gouvernement, qui nourrit l'extrême-droite qui sévit sans complexe.

Nous dénonçons la censure par les moyens de l'Etat des oppositions politiques en période de campagne électorale et la judiciarisation de la parole syndicale. Nous refusons que soient bâillonnées la solidarité entre les peuples et le mouvement populaire qui s'est constitué contre le massacre en cours à Gaza.

Nous appelons toutes les organisations et les habitants à faire front, à se joindre aux initiatives locales et nationales de solidarité et de résistance.

Nous nous réunirons **vendredi 26 avril à 18H** devant le Palais de Justice de Rouen pour faire entendre et soutenir les voix de la paix !

Ils ne nous feront pas taire!